



MÂCON Vélo en Ville

VELO ECOLE

Adultes / enfants accompagnés

Vélo-école est une activité de l'association :

Mâcon Vélo en Ville (M2V)
association loi 1901
Siège: MJC l'Héritan,
24, rue l'Héritan
71000 MÂCON

Dates de la prochaine session :

samedi 16 septembre

samedi 23 septembre

samedi 30 septembre

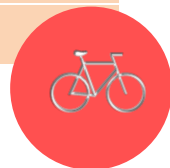
samedi 7 octobre

samedi 14 octobre de 10h à 11h30

samedi 21 octobre

samedi 28 octobre

samedi 4 novembre



*Savoir faire
du vélo en ville...*

➔ *pour les grands débutants*
➔ *pour se perfectionner*

www.maconvelo.fr

Contact et participation :

Inscription en fonction des sessions proposées.
Les séances ont lieu **le samedi matin de 10h à 11h30**

Toutes les informations sont sur le site de M2v :

www.maconvelo.fr

Vous pouvez aussi nous contacter :

Adresse mail : contact@maconvelo.fr

Téléphone : 06.31.79.90.96

En option
Marquage &
passeport vélo
bicycode.org :
2€

La session d'environ 8 séances de 1h 30 : **40 €**
(à régler à partir de la seconde séance)

*Adhésion annuelle, prêt de vélo (casque et gilet) et
assurance **inclus**.*

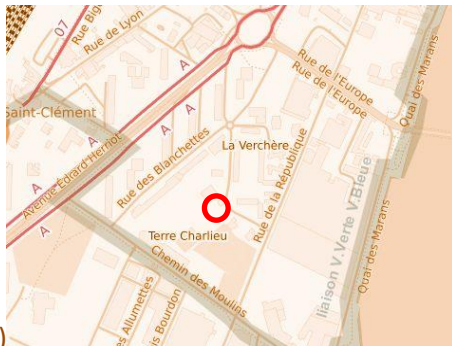
L'**encadrement** est assuré par des bénévoles de
l'association, dont deux titulaires du brevet d'Initiateur
Mobilité Vélo.

Adresse / accès :



VÉLO ÉCOLE URBAIN

Piste Prévention
Routière
rue Anatole France
71000 Mâcon
(en face de l'entreprise
Metso Mineral
quartier des Blanchettes)



VELO ECOLE



*Savoir faire
du vélo au quotidien...*

➔ *pour les débutants :*

Il n'y a pas d'âge pour apprendre à faire du vélo. En 8 séances progressives, vous aborderez les bases de l'équilibre et de la maîtrise du vélo.

Viendront ensuite les exercices de circulation en zone protégée (parc de la prévention routière à Mâcon).

Une sortie sur piste cyclable ou voie bleue est envisagée.

➔ *pour se perfectionner :*

Vous savez faire du vélo mais vous n'osez pas circuler en ville ? En 8 séances, la vélo-école fait le point avec vous sur vos acquis et vous accompagne pour prendre confiance en vous et vous montrer les bons gestes pour circuler en toute sécurité.

Des exercices d'agilité et de réflexes sont d'abord mis en place en zone protégée, puis des sorties encadrées sont organisées en zones à faible circulation nuis en centre-ville